

LE PROCESSUS D'ÉTUDES D'UN PROJET D'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

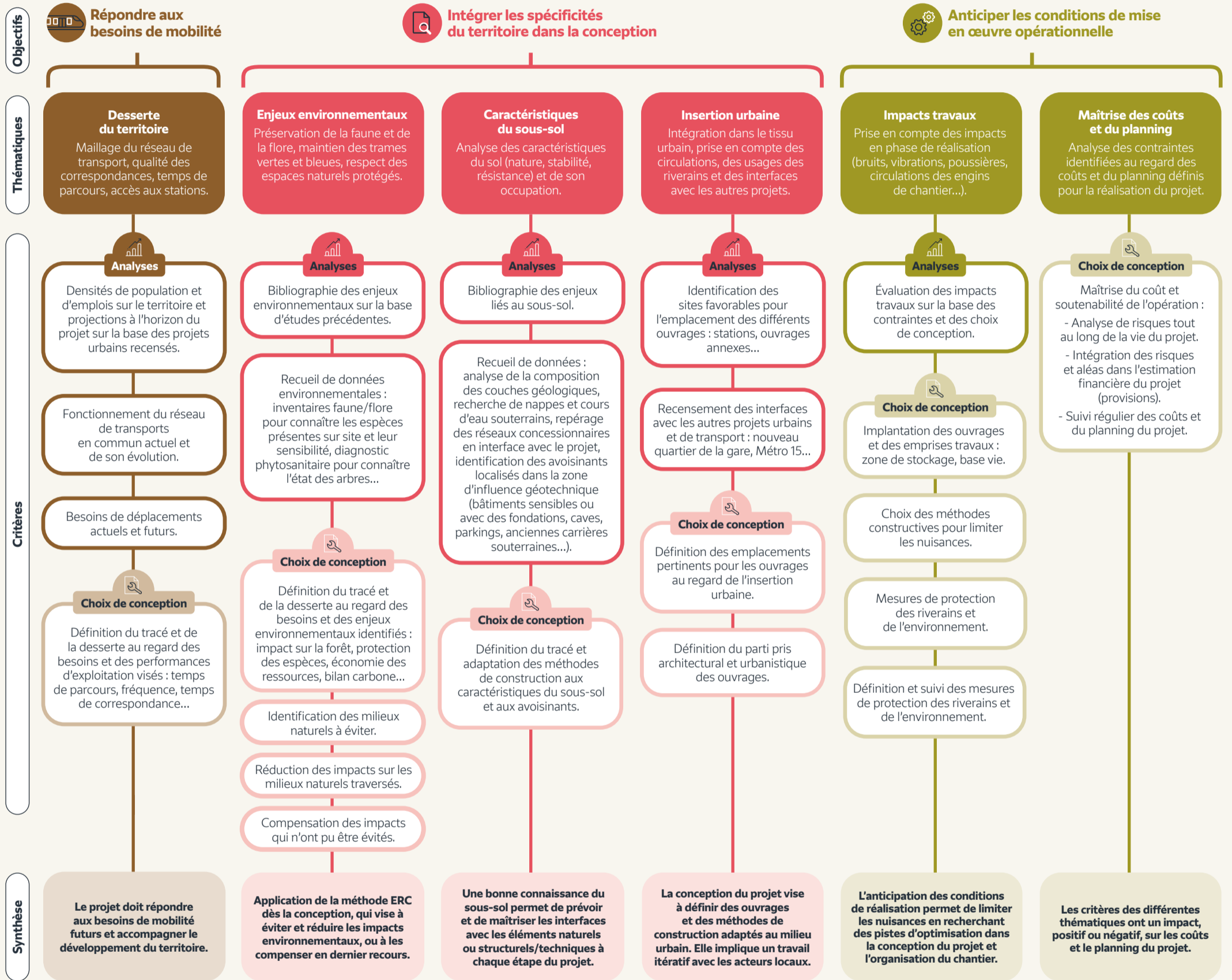
En tant que maître d'ouvrage du projet, Île-de-France Mobilités pilote les études et réalise une analyse comparative multicritère pour faire émerger le ou les scénarios les plus favorables en les mettant en perspective : elle partage ensuite ses analyses avec les partenaires du projet dans le cadre de la concertation continue et des instances dédiées.

En phase d'études, chaque scénario est étudié en tenant compte des prérequis définis par le maître d'ouvrage, traduits en trois **objectifs** : répondre aux besoins de mobilité, intégrer les spécificités du territoire dans la conception et anticiper les conditions de mise en œuvre opérationnelle.

Les grandes **thématiques** permettant d'évaluer le projet dépendent des caractéristiques du territoire concerné. Ces thématiques regroupent des **critères** interdépendants, sur lesquels repose l'étude comparative.

Adossée à ce processus, la prise de décision s'inscrit dans une gouvernance définie pour le projet, où collaborent notamment le maître d'ouvrage et les collectivités concernées : cette dernière étape **d'échanges et d'arbitrage** permet de mettre en balance les contraintes identifiées et d'aboutir à un projet équilibré prenant en compte l'ensemble des paramètres et les attentes exprimées par le territoire.

L'infographie ci-dessous présente un exemple type et non exhaustif de cette démarche, pour un projet d'infrastructure de transport en tunnel, applicable aux scénarios du projet de prolongement du Tram T10.



Concertation
 Les principales avancées du projet sont partagées tout au long de la phase d'études, avec les partenaires institutionnels et le grand public, à travers les outils de communication (lettres, site internet) et les rencontres (réunions publiques, ateliers sectoriels, permanences...) réalisés dans le cadre de la concertation continue.

